

Les écoles d'art sont inquiètes pour leur avenir

En savoir plus

- [Les écoles d'art attendent toujours une réforme \[18.02.2000\]](#)
- [Les écoles d'art à l'heure de l'Europe \[01.02.2011\]](#)
- [Écoles d'art : investir pour l'avenir \[04.02.2011\]](#)
- [Ecole d'art et formation pro \[30.03.2012\]](#)
- [Pierre Oudart se veut rassurant \[13.04.2012\]](#)
- [Un Livre blanc sur l'enseignement de l'histoire des arts dans le secondaire appelle à nouveau à la création d'un CAPES dédié \[31.05.2012\]](#)
- [La nouvelle Andéa s'ouvre aux artistes-enseignants \[08.06.2012\]](#)
- [Bercy veut réduire l'avantage fiscal consenti au mécénat d'entreprise. Aurélie Filippetti s'y oppose, l'Admical se mobilise \[15.06.2012\]](#)

PARIS [18.01.13] – L'Association nationale des écoles supérieures d'art a alerté Aurélie Filippetti sur les velléités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'exercer une cotutelle sur les écoles d'art. Ce que l'ANdEA refuse.



Les 100 établissements d'enseignement supérieur culture (ESC) qui dépendent du ministère de la Culture vont-ils bientôt passer également sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ? C'est en tout cas ce que craint l'Association nationale des écoles supérieures d'art qui regroupe la quasi-totalité des 45 établissements actuels.

Son Président, Emmanuel Tibloux, a relevé de nombreux indices de cette volonté et en a fait part récemment dans un courrier à Aurélie Filippetti. Il s'appuie en particulier sur le rapport des récentes Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche qui propose explicitement que le ministère de l'Enseignement supérieur soit « *doté d'un rôle de chef de file sur l'ensemble de l'enseignement supérieur* ». L'ANdEA refuse cette cotutelle arguant de la spécificité des écoles d'art qui perdraient leur force créatrice dans « *cette extension de l'empire du même* ». Geneviève Fioraso, la Ministre n'a en effet pas caché son intention de simplifier le paysage de l'enseignement supérieur. L'intégration des écoles d'art dans le schéma d'harmonisation au niveau européen des diplômes (appelé schéma LMD pour Licence/Master/Doctorat) les a fortement rapprochées de l'université. Tous les niveaux Bac + 5 sont reconnus au grade de master tandis que de nombreuses écoles sont entrées dans des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). L'enjeu se situant aujourd'hui aussi sur le terrain de la recherche, l'ANdEA a rédigé en octobre 2012 une Charte nationale de la recherche en école d'art afin de peser dans les débats en cours.

Au ministère de la Culture, où il y a de moins en moins d'effectifs attachés au pilotage des ESC, on affirme par la voix de Pierre Oudart, le directeur des arts plastiques que « *rien n'est fait et que la Ministre est très attentive sur le sujet* ».

Il devient urgent pour la Ministre de mettre en place la conférence des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur culture, dans les cartons depuis plusieurs mois et qui tarde à être installée. Une telle instance lui permettrait de muscler son rapport de force. Car c'est bien un nouveau front intragouvernemental qui s'ouvre pour la Ministre qui après les tentatives de Bercy de réduire l'avantage fiscal du mécénat doit maintenant se garder du côté de sa collègue Geneviève Fioraso.

Jean-Christophe Castelain

Légende photo

Emmanuel Tibloux - © Photo Mükerrerrem Tuncay